



Contact

CRDTA
Hôpital Calmette
Bâtiment Paul Boulanger
59037 LILLE

Permanence téléphonique de **8h30 à 10h30**
03.28.55.91.00
par mail : crda@chu-lille.fr

Plan d'accès



(à 150 m. du métro
CHU-EURASANTE
*Les visiteurs peuvent
stationner sur le parking
P37 (en face de l'Hôpital
Calmette).*

Centre Régional de Diagnostic des Troubles de l'Apprentissage



En France, 11 à 17 % des enfants scolarisés présentent des difficultés d'apprentissage à l'école. Il existe une demande croissante d'avis spécialisés dans le domaine des apprentissages par les différents acteurs : orthophonistes, psychologues, médecins scolaires, médecin généralistes ...

Créé en 2006 à l'initiative du Pr Vallée et coordonné par le Dr Lemaître, le CRDTA a pour objectif de répondre à ce problème de santé publique, dans une démarche de synthèse pluridisciplinaire à visée diagnostique et de proposition de prise en charge auprès des différents professionnels concernés.



Les missions

- Evaluations diagnostiques pluridisciplinaires et propositions de prise en charge
- Activité de recherche sur les troubles d'apprentissage
- Création de protocoles à visée diagnostique et de prise en charge.
- Activité de formation
- Permanence téléphonique pour les médecins de l'Education Nationale

Les enfants venus au CRDTA sont ré-adressés au médecin référent de l'enfant qui coordonne la prise en charge localement. Le centre fonctionne en collaboration avec :

- NEURODEV, réseau des troubles du neurodéveloppement de la région Nord-Pas-de-Calais
- les médecins de l'Education Nationale
- le Centre Ressource Autisme
- le Centre Ressource des Maladies Rares et du Cervelet

Une expertise pluridisciplinaire

Chaque enfant évalué dans ce centre bénéficie d'une expertise pluridisciplinaire incluant de façon systématique une évaluation avec le neuropédiatre, le psychologue et l'orthophoniste. Un bilan avec l'ergothérapeute est réalisé en fonction des difficultés de l'enfant.

L'équipe médicale et paramédicale

Sous la responsabilité du Pr NGUYEN

L'équipe est composée :

- De deux neuropédiatres
Dr Marie-Pierre LEMAITRE (coordinatrice) et Dr Béatrice BOURGOIS
- De psychologues
- D'orthophonistes
- D'un ergothérapeute

Etape pour une demande de consultation au CRDTA

Courrier de demande émanant d'un professionnel de santé (médecin référent de l'enfant, médecin scolaire, professionnel paramédical...).

- Y joindre les différents bilans déjà réalisés chez l'enfant (Bilan psychométrique, orthophonique, ...)

Examen du dossier par la neuropédiatre du CRDTA :

- Proposition de réorientation de la demande (consultation neuropédiatrique seule, pédopsychiatrique, auprès du médecin de l'éducation nationale, ...).
- Consultation pluridisciplinaire à prévoir au CRDTA : une convocation sera envoyée aux parents.

Déroulement de la journée

Au cours de la journée, l'enfant bénéficie de plusieurs bilans :

- neuropédiatrique,
- psychologique
- orthophonique.
+ bilan ergothérapeute en fonction de ses difficultés.



3 à 4 consultations sont réparties sur l'ensemble de la journée.

Les parents sont reçus à la suite de chaque bilan par les professionnels.

Après le départ des familles, l'équipe se réunit pour établir les conclusions diagnostiques et les propositions de prises en charge.

Les courriers de synthèses et les comptes-rendus de bilans sont ensuite adressés aux parents, au demandeur ainsi qu'aux autres professionnels de santé après accord parental.

Horaires

8h45 ou 9h45, selon l'heure définie sur la convocation.

Fin pour les enfants et leur famille entre 15h et 16h30.